

# **Covid 19 – identification et prise en charge de 9 cas positifs au Cap-Ferret**

Suite à la campagne massive de dépistage organisée par la Ville de Lège-Cap Ferret en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine et le laboratoire Synlab d'Arès, plusieurs cas positifs viennent d'être identifiés dans le village du Cap Ferret. La Municipalité a immédiatement mis en œuvre une première série de mesures pour éviter la diffusion du virus, en coopération avec les autorités de santé.

Le 12 août 2020, après près de 1 000 tests de dépistage organisés par la Ville de Lège-Cap Ferret avec l'ARS de Nouvelle Aquitaine et le laboratoire d'analyses Synlab d'Arès, 7 cas positifs viennent d'être identifiés dans le village du Cap Ferret. 2 cas positifs ont été identifiés sur ce même village via le drive organisé par le laboratoire Synlab d'Arès. La majorité des cas sont des jeunes de 18 à 25 ans. En complément de la prise en charge assurée par les autorités sanitaires, la Ville a immédiatement pris une première série de mesures.

« Face à la crise sanitaire et dans un contexte de fréquentation exceptionnelle sur la commune, à l'image de la côte Atlantique, nous avons choisi de conduire une campagne massive de dépistage. Près de 1000 tests ont été réalisés en un mois, pour sensibiliser la population, identifier et isoler d'éventuels cas positifs. Les cas identifiés aujourd'hui entrent logiquement dans cette approche. Nous prenons nos responsabilités et allons déployer dès demain matin une

première série de mesures, main dans la main avec les autorités de santé. La Ville de Lège Cap Ferret, les pouvoirs publics s'engagent mais la lutte contre l'épidémie ne peut être que collective. Nous ne pouvons pas mettre un homme en uniforme derrière chaque citoyen : j'en appelle à la responsabilité des commerçants et de nos concitoyens pour agir à nos côtés. » indique Philippe de Gonneville, Maire de Lège-Cap Ferret.

Dès demain matin, le port du masque sera obligatoire sur l'ensemble des jetées communales (Grand Piquey, le Canon, Bélisaire) ainsi que sur le secteur central du Cap Ferret, reliant Bélisaire à la rue des Goëlands en passant par le boulevard de la plage. Le port du masque reste obligatoire sur l'ensemble des marchés municipaux, intérieurs et extérieurs. Ces mesures seront assorties de contrôles. Afin de renforcer le respect des gestes barrières dans les bars de nuit, placés sous la responsabilité des gestionnaires d'établissement et sous le contrôle de l'Etat, la Municipalité a rappelé l'ensemble des responsables de bars de nuit à leur responsabilité et a sollicité des contrôles de gendarmerie auprès de la Préfecture dans ces établissements. La Ville est en discussion avec l'ARS et le laboratoire pour poursuivre la campagne de dépistage massive au-delà des dates initialement envisagées.

Conformément aux protocoles nationaux, l'Assurance Maladie prend en charge le suivi des cas positifs et l'ARS celui de l'épidémie. En fonction de l'évolution de la situation sanitaire, la Ville de Lège-Cap Ferret pourra faire évoluer son dispositif.